Au fil du Vernisson

Nogent-sur-Vernisson
Village de l'Arbre

MAGAZINE MUNICIPAL
OCTOBRE 2026 I N°24

ÉDITO

Chères Nogentaises, chers Nogentais,

Notre village entre progressivement dans l'automne, une saison qui s'ouvre avec une interrogation devenue incontournable : celle du climat. Après un été particulièrement éprouvant, marqué par des vagues de chaleur successives, notre pays a été confronté à des incendies d'une ampleur exceptionnelle, jusqu'à nécessiter, pour la première fois, l'engagement de canadairs pour protéger la forêt de Fontainebleau.

Derrière ces catastrophes se cachent parfois l'inconscience d'un mégot jeté au sol, l'imprudence d'un barbecue ou, plus grave encore, des actes criminels. Les conséquences sont dramatiques : des milliers d'hectares détruits, des paysages meurtris, mais aussi des vies sacrifiées. Je tiens à rendre un hommage sincère à l'engagement exemplaire de nos sapeurs-pompiers, professionnels comme volontaires, qui risquent chaque jour leur vie pour protéger les autres.

Face à cette nouvelle réalité, notre responsabilité est d'anticiper et d'adapter notre commune. Cela se traduira par une réflexion sur l'organisation de notre prochaine fête nationale, avec une approche plus raisonnée de la pyrotechnie, mais également par des investissements concrets pour améliorer le confort de nos écoles grâce à des aménagements favorisant la fraîcheur et la création d'îlots végétalisés.

Durant cet été, l'équipe municipale est restée pleinement mobilisée auprès des habitants les plus fragiles. Des appels réguliers, des visites à domicile et, pour la première fois, la mise en place d'un espace climatisé avec une « pause fraîcheur » ont permis d'apporter un moment de répit à celles et ceux qui en avaient le plus besoin.

Malgré ces fortes chaleurs qui ont parfois ralenti la fréquentation touristique, notre aire de camping-cars continue de jouer pleinement son rôle de porte d'entrée de notre territoire. Les visiteurs ont pu découvrir nos liaisons douces, les espaces entretenus grâce à l'éco-pâturage, ainsi que la richesse de nos animations estivales. Je pense notamment au premier festival sur le handicap, À Bras le Corps, organisé avec l'association La Maison des Passeurs d'histoires, ou encore au concert hommage à Indochine, qui a réuni plusieurs générations dans une belle ambiance de convivialité.

L'automne sera également placé sous le signe de la citoyenneté. La création de notre Conseil Municipal des Jeunes offrira à notre jeunesse la possibilité de s'exprimer librement, d'apporter un regard neuf et souvent plein de bon sens sur l'avenir de notre commune. Nous organiserons également une grande Journée de la Citoyenneté afin de partager les savoir-faire, de renforcer les solidarités et de sensibiliser chacun au respect du bien commun, trop souvent mis à mal par des comportements inciviques que notre police municipale combat avec détermination.

Au plaisir de vous retrouver très prochainement dans nos rues, nos écoles, nos commerces, nos associations et lors des nombreux rendez-vous qui continueront à faire vivre notre belle commune.

PHILIPPE MOREAU
Maire de Nogent-sur-Vernisson

SOMMAIRE

Conseil Municipal des Jeunes 3

Projet Éducatif Périscolaire 3

Citoyenneté & CCAS 4

Nos pompiers et leur centre de secours 5

Obligation Légale de Débroussaillement 5

Zoom sur nos nouveaux commerçants 6

Marché de Noël 7

Facturation en cas d'incivilités et de dégradations 7

Agenda 8

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Nogent-sur-Vernisson franchit une étape décisive en créant son Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Cette instance de participation citoyenne permet aux jeunes de la commune de s'impliquer dans la vie locale et de porter des projets concrets pour leur territoire. Le CMJ s'inscrit dans une démarche de démocratie participative, offrant aux jeunes Nogentais un espace d'expression et de co-construction avec les élus municipaux.

L'objectif est d'associer les jeunes aux décisions locales et de favoriser leur engagement citoyen. Le CMJ offre une tribune pour que les préoccupations de la jeunesse soient entendues et intégrées dans les orientations de la commune. La mission sera de proposer des projets, formuler des avis sur les politiques Jeunesse et organiser des actions pour leurs pairs. Les thématiques abordées pourront inclure le sport, l'environnement, la solidarité ou encore la culture. Ce conseil permettra aux jeunes de se familiariser avec le fonctionnement de la municipalité tout en ayant l'opportunité de contribuer à des projets locaux et de donner leur avis sur des sujets qui les concernent.

PROJET ÉDUCATIF PÉRISCOLAIRE

Le projet éducatif périscolaire (PEP) de Nogent-sur-Vernisson constitue le cadre de référence de la commune pour organiser et coordonner l'ensemble des activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Il traduit la volonté municipale d'offrir à chaque enfant un environnement épanouissant, sécurisé et stimulant, en cohérence avec les valeurs éducatives partagées par la famille, l'école et les partenaires locaux.

Ce document fondateur fixe les orientations, les objectifs pédagogiques et les modalités de mise en œuvre des temps périscolaires sur l'ensemble du territoire communal. Développer l'autonomie, la créativité et la socialisation de chaque enfant à travers des activités variées, adaptées à son âge et à ses besoins. Le projet vise à favoriser l'épanouissement personnel et à renforcer les compétences sociales et civiques dans un cadre bienveillant.

Le PEP de Nogent-sur Vernisson s'inscrit dans une démarche de qualité et de proximité, plaçant l'enfant au cœur de chaque décision. En mobilisant l'ensemble des acteurs éducatifs de la commune, il contribue à construire un parcours cohérent et harmonieux pour chaque jeune habitant, du matin au soir, tout au long de l'année scolaire.

LES RENDEZ-VOUS CITOYENNETÉ ET CCAS DANS NOTRE VILLAGE

Le 30 mai, Nogent fête ses voisins en centre-bourg et au Baugé

Une atmosphère chaleureuse, mêlant rencontres de nouveaux voisins, jeux pour les enfants, préparations maison et cuisine d'autres continents à déguster, du rire, de la musique, des ambianceurs, tous ces éléments réunis pour un moment convivial. Pour une première, un grand merci pour l'aide logistique apportée par Julien R., Damien F., Julien S., sans oublier les Services Techniques et les membres de notre Commission Citoyenne. À renouveler ensemble en 2027 !

Le 9 juillet à l'Espace des Etangs

Une pause fraîcheur pour nos aînés organisée par l'équipe du CCAS, des bénévoles, les agents communaux et nos contacts à la 3CFG, pendant cette 3e vague de chaleur afin de répondre au plan canicule dans notre village.
Un bel après-midi au frais pour vingt-cinq personnes, avec jeux de société, boissons rafraîchissantes et quelques douceurs. En nous quittant, nos participants nous ont déclaré avec des mines réjouies : « *À la prochaine fois* ».

Le 3 octobre prochain, la Journée de la Citoyenneté au Château de 9h à 16h, ouverte à tous !

Des ateliers participatifs tenus par chacun des membres de la commission et des bénévoles accueillant familles avec enfants, adolescents, adultes et nos aînés pour une journée intergénérationnelle du bien-vivre ensemble dans notre village. Notre équipe vous proposera des ateliers cuisine, couture, tricot, lecture, dessin sur tissu, jeux de société. Ces différents ateliers permettront à chacun de découvrir ou redécouvrir, de créer, de cuisiner pour un repas partagé le midi et un goûter l'après-midi, d'écouter des histoires, de découvrir le langage des signes. N'hésitez pas à vous inscrire pour cette Journée de la Citoyenneté.

ENGAGEMENT ET ACTIVITÉ DU CENTRE DE SECOURS

Le centre de secours de Nogent-sur-Vernisson compte actuellement **17 sapeurs-pompiers volontaires** et dispose de **5 véhicules** : 1 CCF (Camion-Citerne Feux de Forêt), 1 FPT (Fourgon Pompe Tonne), 1 VL (Véhicule Léger), 1 VUT (Véhicule Tout Usage) et 1 VSAV (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes).

© H.M.T

Depuis le 1er janvier et jusqu'au 18 août 2026, **les sapeurs-pompiers sont intervenus à 312 reprises**, contre 255 interventions sur la même période en 2025. Cette hausse témoigne de leur engagement quotidien au service de la population.

Face à cette activité croissante, **le centre recrute de nouveaux sapeurs-pompiers volontaires**. Cet engagement, rémunéré sous forme d'indemnités, demande du temps, de la disponibilité, de la rigueur, ainsi que le respect des consignes et de la hiérarchie. Le recrutement est soumis à une visite médicale permettant de déterminer les aptitudes et les missions pouvant être exercées selon la condition médicale.

Pour obtenir des informations sur les conditions d'engagement, contactez le chef de centre, le lieutenant Christophe Lavigne, au 06 77 09 16 29.

Nous remercions, au nom de la population de Nogent-sur-Vernisson, les 17 sapeurs-pompiers volontaires pour leur courage, leur disponibilité, leur dévouement et l'ensemble des actions réalisées au service de tous. Leur engagement quotidien mérite notre reconnaissance.

DÉBROUSSAILLEMENT : OBLIGATIONS LÉGALES RENFORCÉES

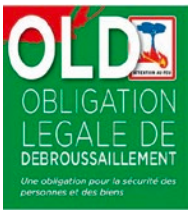

À Nogent-sur-Vernisson, l'**Obligation Légale de Débroussaillement** (OLD) s'applique car la commune est incluse dans le **zonage des massifs forestiers à risque d'incendie**, défini par arrêté ministériel.

La loi encadre strictement le débroussaillement pour limiter les risques d'incendie. Depuis 2025, les obligations sont renforcées : **débroussailler est obligatoire dans un rayon de 200 m autour des zones à risque, sur 50 m autour des habitations et 10 m le long des voies d'accès**. L'objectif est de réduire la propagation des feux et de protéger les constructions proches des massifs forestiers, landes, maquis ou garrigues.

Les travaux peuvent s'étendre sur les terrains voisins, après information par courrier recommandé. En cas de refus ou d'absence de réponse sous un mois, la responsabilité du débroussaillement revient au voisin, et le maire doit être informé.

En zone urbaine couverte par un PLU, l'obligation concerne toute la parcelle. Des règles spécifiques s'appliquent aussi près des réseaux électriques, voies ferrées, ZAC, lotissements ou campings.

Le contrôle du respect de la loi est assuré par le maire ou des agents assermentés (ONF). **Les sanctions prévues** par la réglementation **sont lourdes** : **50 €/m²**, minimum **1 500 €**, astreinte jusqu'à **100 €/jour**, exécution d'office des travaux et majoration de franchise d'assurance jusqu'à **5 000 €**. Le préfet peut intervenir en cas de carence du maire.

Depuis 2025, vendeurs et bailleurs doivent informer acheteurs et locataires via l'état des risques. Le locataire peut réaliser les travaux si le contrat le prévoit, mais le propriétaire reste pénalement responsable. **Le débroussaillement peut être confié à un professionnel, avec possibilité de crédit d'impôt.**

Des informations complémentaires seront communiquées dans les prochains mois, et des réunions publiques explicatives seront programmées afin d'accompagner les habitants sur ce sujet.

ZOOM SUR NOS NOUVEAUX COMMERÇANTS

GR.IN CONCEPTION

Créée en avril 2025, **Gr.in Conception** est une jeune entreprise familiale spécialisée dans la conception et la réalisation d'agencements sur mesure. Titulaire d'un diplôme de menuisier, **Guilherme Roca** et son épouse Elisabeth partagent la volonté de créer des espaces fonctionnels, esthétiques et adaptés aux besoins de chacun. Leur objectif est d'optimiser et d'embellir les espaces afin d'améliorer le confort et le bien-être de leurs clients. Leur démarche repose avant tout sur l'écoute et l'échange. Ils prennent le temps de comprendre les besoins, les envies et les spécificités de chaque projet. Ils sont également engagés dans des projets sociaux et humanitaires. À terme, ils souhaitent développer leur entreprise de manière à pouvoir consacrer davantage de temps à l'aide aux personnes dans le besoin, et mettre leur savoir-faire au service de projets caritatifs et philanthropiques.

Pour tout projet d'agencement sur mesure, ils se déplacent volontiers afin d'étudier les particularités du lieu et vous proposer un devis gratuit, personnalisé et adapté à vos besoins.

GR.IN CONCEPTION
Rue près la forêt
gr.in.conception@gmail.com
grin-conception.fr

ID2T

Ouvert depuis janvier 2026, **ID2T** est un salon de thé et une boutique de thés en vrac tenus par **André**, installé à Nogent depuis trois ans, après plus de cinq ans passés chez Mariage Frères et Dammann Frères. Ici, on prend le temps. Un cake fait du jour, une infusion accordée à l'humeur, une conversation avec un passionné. On y vient seul, entre ami(e)s, en famille, en télétravail. Le salon se veut un nouveau lieu de vie à Nogent : anniversaires, réunions d'associations, ateliers… il est privatisable sur réservation. Prochainement, des ateliers dégustation, des nouveautés en épicerie fine, des déjeuners salés, et une présence au marché de Noël de la ville.

Pour être informé de tout cela, un seul réflexe : s'inscrire à la lettre d'information sur **id2t.com**.

ID2T
1 rue Georges Bannery
Mercredi au samedi, 11 h – 18 h
06 95 16 08 97
contact@id2t.com
id2t.com

NYXIE TATTOO

Artiste tatoueuse depuis plus de trois ans, **Fiona Quadieu**, **alias Nyxie**, s'installe à Nogent-sur-Vernisson. Elle y réalise des créations en fine line et blackwork, avec une affection toute particulière pour les compositions florales et ornementales. Inspiré par l'élégance et les symboles de la mythologie grecque, son univers mêle finesse, caractère et intemporalité.Qu'il s'agisse d'un projet imaginé spécialement pour vous ou d'un flash qui semble avoir attendu votre rencontre, chaque tatouage naît d'un véritable échange. Vos envies sont écoutées, votre histoire respectée et chaque projet pensé avec attention.

Nyxie vous accueille dans une atmosphère cocooning aux inspirations mythologiques, confort, hygiène et professionnalisme. Formée et certifiée en hygiène et salubrité, Nyxie veille à offrir un environnement rigoureux et rassurant, afin que chacun puisse vivre son tatouage avec confiance et sérénité.

NYXIE TATTOO
9 rue Aristide Briand
Horaires d'ouvertures variables
Instagram : nyxie.tattoo

INCIVILITÉS ET DÉGRADATIONS : LES INTERVENTIONS DÉSORMAIS FACTURÉES

Afin de lutter contre la recrudescence des dégradations du domaine public et des dépôts sauvages de déchets, la commune renforce son dispositif de protection des espaces et des équipements publics.

Ces incivilités portent atteinte à l'environnement, dégradent le cadre de vie des habitants et engendrent des coûts supplémentaires pour la collectivité. Les opérations de nettoyage, d'enlèvement, de remise en état ou de réparation mobilisent des moyens humains, techniques et matériels qui ne peuvent être consacrés à d'autres missions de service public.

Dans ce contexte, **un projet a été élaboré par la Police municipale**, en lien avec les services municipaux, afin de mettre en place une réglementation permettant de facturer au responsable les frais engagés par la commune lorsque celui-ci est identifié. Ce projet a ensuite été soumis à l'examen et à l'approbation du conseil municipal.

Les modalités sont précisées par l'**arrêté municipal n° 2026-241 du 03/07/2026**, portant réglementation et tarification des dégradations, dépôts et enlèvements de déchets sur le domaine public.

Selon la nature des faits et les moyens nécessaires à l'intervention, le montant facturé pourra varier de **45 € à 120 € par heure et par agent**.

Le recouvrement sera effectué par l'émission d'un titre de recette transmis au Trésor public.

Cette facturation correspond au remboursement des frais d'intervention engagés par la commune. Elle ne constitue pas une amende pénale et ne fait pas obstacle à l'engagement de poursuites lorsque les faits sont susceptibles de constituer une infraction. Les auteurs peuvent également faire l'objet de sanctions prévues par les textes applicables, notamment en matière de dépôt ou d'abandon de déchets et d'atteinte au domaine public.

La commune appelle chacun à adopter un comportement responsable et à préserver les espaces, équipements et biens publics, qui appartiennent à tous.

LE PREMIER MARCHÉ DE NOËL DE NOGENT OUVRE SES PORTES LE 13 DÉCEMBRE 2026 !

Cette année, la mairie de Nogent-sur-Vernisson organise son tout premier Marché de Noël. L'événement se tiendra le **dimanche 13 décembre, de 10 h à 17 h, au gymnase rue Georges Bannery**, et promet une journée conviviale placée sous le signe de la fête et de la découverte. De nombreux exposants seront présents pour faire découvrir leurs créations et leurs produits. **Artisans, créateurs, commerçants et producteurs locaux proposeront un large choix d'idées de cadeaux**, de spécialités gourmandes et de produits de qualité.

À 15 h, l'Union Musicale de Nogent-sur-Vernisson interprétera un répertoire varié, mêlant chansons de Noël et autres morceaux afin de plonger petits et grands dans l'ambiance des fêtes.

Côté restauration, **plusieurs food trucks** seront présents, ainsi qu'une **buvette**. Les visiteurs pourront également profiter de dégustations de thé, de champagne, d'huîtres, de vin chaud et d'autres spécialités.

Tout au long de la journée, diverses **animations et surprises** viendront compléter le programme, notamment des tombolas gratuites, destinées aux adultes comme aux enfants, qui permettront de remporter de nombreux lots.

La municipalité de Nogent-sur-Vernisson invite les habitants et les visiteurs à venir nombreux partager ce premier Marché de Noël, un rendez-vous festif qui pourrait bien devenir un événement incontournable des fêtes de fin d'année.

AGENDA

Assurez-vous de vérifier les informations avant de participer à une manifestation

"À VOTRE ÉCOUTE"

La commission Communication reste pleinement mobilisée pour vous informer sur la vie communale. N'hésitez pas à continuer à nous faire part de vos idées, remarques ou suggestions de sujets : chaque contribution compte pour construire ensemble un bulletin qui vous ressemble. Bonne lecture de ce numéro 24 !

OCTOBRE

SAMEDI 3
Soirée musicale "*Show devant*", Espace des Étangs - Syndicat d'initiative - Comité des fêtes

Journée citoyenne au château - Municipalité

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4
Arboretum des Barres, journée de l'arbre

MERCREDI 7
Assemblée générale, château, 19h - Cowboy Country

JEUDI 8
Ciné dans mon village, Espace des étangs, 20h - Municipalité

VENDREDI 9
Songe d'une nuit d'été (ballet) avec la Micro-Folie, la médiathèque, 20 h - Municipalité

DIMANCHE 11
Dernier marché des producteurs, place Aristide Briand, 9h à 12h - Municipalité

Rando rose, départ place Aristide Briand - CCAS, Rando des rivières

MARDI 13
Repas, maisons des associations, midi - UNRPA

SAMEDI 17
Bébés lecteurs - Médiathèque, 10 h 30 - Municipalité

Après-midi jeux de société, 14h30 à 17 h, Médiathèque - Municipalité

MERCREDI 21
Animation vacances scolaires Médiathèque - Municipalité

JEUDI 22
Conférence des *Rendez-vous de l'environnement*, salle de l'arboretum - MLC/Cultur'aux Barres

NOVEMBRE

MARDI 3 AU SAMEDI 21
Exposition pastel - Doris, Médiathèque - Municipalité

JEUDI 5
Ciné dans mon village, Espace des étangs, 20h - Municipalité

VENDREDI 6
Assemblée générale, maison des associations, 18h30 - UCN

SAMEDI 7
Assemblée générale, maison des associations, 19h - Pétanque Nogentaise

DIMANCHE 8
Repas de fin d'année, Espace des Étangs, 12h - Alliance Franco-Portugaise

Pot convivial, maison des associations, 10 h - Tennis Club

MERCREDI 11
Commémoration de la Victoire et de la Paix (1918). Hommage à tous les morts pour la France - UNC, Municipalité

L'île des Esclaves (théâtre) avec la Micro-Folie, la médiathèque, 20 h - Municipalité

SAMEDI 14
Pot de la Sainte-Cécile, mairie, 18 h - Municipalité

Banquet de la Sainte-Cécile, Espace des Étangs, 20h - Union musicale

DIMANCHE 15
Concert de la Sainte-Cécile, Espace des Étangs, 15h ouverture des portes - Union musicale (sous réserve)

MERCREDI 18
Assemblée générale, maison des associations, 18h30 - MLC

JEUDI 19
Calendriers des fêtes, château, 18h30 suivi du pot d'accueil des nouveaux Nogentais 19h15 - Municipalité

Conférence des *Rendez-vous de l'environnement*, salle de l'arboretum - MLC/Cultur'aux Barres

SAMEDI 21
Soirée beaujolais, maison des associations, 19 h - Tennis

JEUDI 26
Assemblée générale, maison des associations, 18 h 30 - CNGL

VENDREDI 27
Assemblée générale, château, 18h - Rando des Rivières

SAMEDI 28
Sainte-Barbe, caserne, 15 h 30 - Sapeurs-pompiers

DIMANCHE 29
Vide ta chambre 9 h à 17 h - Syndicat d'initiative-Comité des fêtes

DÉCEMBRE

DU 1er AU 16
Exposition concours photos 7e édition, médiathèque - Municipalité

SAMEDI 5
Bébés lecteurs à la médiathèque, 10h30 - Municipalité

Téléthon, gymnase - Agir Ensemble

Commémoration guerre d'Algérie, Maroc et Tunisie, 10 h au monument aux Morts de Nogent, 10 h 30 à Pressigny et vin d'honneur en mairie de Pressigny - UNC - Municipalités

MERCREDI 9
Animation de Noël à la médiathèque - Médiathèque - Municipalité

VENDREDI 11
Soirée d'exception à la Micro-Folie (*Platée* - opéra), la médiathèque, 20 h - Municipalité

Assemblée générale, maison des associations, 18 h 30 - Comité des fêtes.

SAMEDI 12
Repas de Noël, Espace des étangs, midi - UNRPA organisé par Mikael Stevenard

DIMANCHE 13
Marché de Noël, au château (interieur et exterieur) ou au Gymnase suivant le temps - 10h - Municipalité

LUNDI 14
Ciné dans mon village, Espace des étangs, 20h - Municipalité

MERCREDI 16
Remise des prix concours photos médiathèque, 16h - Municipalité

VENDREDI 18
Noël des enfants, Espace des étangs, 17h30 goûter avec l'APE et 18h30 spectacle - Municipalité

SAMEDI 19
Cérémonie de fin d'année et feu d'artifice, Espace des étangs - Municipalité

CONTACTS :

MAIRIE
17 bis, rue Aristide-Briand
45290 Nogent-sur-Vernisson
02 38 97 60 53
accueil1.ngv@orange.fr

www.nogentsurvernisson.fr

https ://www.facebook.com/nogentsurvernissonmairie

www.instagram.com/villagedelarbre

Panneau Pocket

Au fil du Vernisson
Le magazine municipal de Nogent-sur-Vernisson
Directeur de la publication : Philippe Moreau
Rédaction : Commission Communication
sophie.malgouris@nogentsurvernisson.fr
Maquette : Noémie Perrier. Mise en page : SNZD.
Imprimé sur papier recyclé certifié FSC :
Les impressions réunies - Ingré